



Parcours métier

Médecin de Service de prévention et de santé au travail (SPST)



C3S

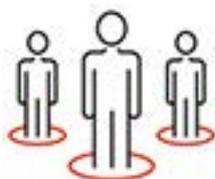
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

Les modalités de ce parcours ?

En suivant ce parcours métier, vous serez capable de réaliser une détection précoce des pathologies professionnelles, limiter leur évolution et favoriser la prévention

4 compétences à acquérir

- > Identifier et évaluer les pathologies professionnelles
- > Surveiller l'état de santé des salariés et l'évaluation des risques professionnels
- > Favoriser le maintien en emploi
- > Manager une équipe pluridisciplinaire de santé au travail



Public
Médecin du travail



Mode
Présentiel
Distanciel



Durée
De 3 à 13 jours

LES + C3S



Personnalisation & Accompagnement

L'itinéraire pédagogique de ce parcours métier «Médecin de Service de prévention et de santé au travail (SPST)» est adapté selon **vos expérience professionnelle et vos compétences.**

Votre conseillère pédagogique C3S **vous accompagne** dans votre démarche pour définir avec vous un parcours certifiant optimisé et personnalisé.

Exemple de parcours

1	IDENTIFIER LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES À L'EXERCICE MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL	Durée totale 6 jours
----------	---	-------------------------

2	SURVEILLER L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS	Durée totale 3 jours
----------	--	-------------------------

3	CONSEILLER L'EMPLOYEUR ET LES SALARIÉS SUR LES MESURES PRÉVENTIVES	Durée totale 4 jours
----------	---	-------------------------



PERSONNALISATION

Ci-dessus une liste d'exemple possible pour le parcours métier «Médecin de Service de prévention et de santé au travail (SPST)». Le parcours peut être créé sur mesure selon vos compétences déjà acquises et vos besoins. Nous contacter.



C3S

Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

Construisons ensemble votre parcours

02 43 23 09 23
formation@c3s.fr

www.c3s.fr

